

Angers, le 4 septembre 2023

Éducation

# Rentrée scolaire 2023 dans les collèges publics et privés de Maine-et-Loire



# Table des matières

## Les grandes lignes de la rentrée :

Les prévisions d'effectifs :.....	3
Budget :.....	3
Synthèse des opérations immobilières en cours et à venir :.....	5
Les travaux réalisés dans les collèges en 2023, et notamment dans ceux visités le jour de la rentrée scolaire :.....	6
Équipements de cuisine :.....	7
Synthèse du plan de maîtrise des énergies dans les collèges :.....	8
Le soutien à l'enseignement catholique :.....	9
Le plan numérique : .....	10

## Des actions éducatives riches :

L'offre éducative départementale :.....	10
Lutte contre le harcèlement scolaire :.....	10
L'engagement dans le sport - les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : .....	11
Action contre la précarité menstruelle au collège :.....	11
Soutien des actions en faveur de la réussite scolaire :.....	11
« 1, 2, 3 : projets ! », un concours d'initiatives collégiennes :.....	12

## Les grandes lignes de la rentrée :

### Les prévisions d'effectifs :

#### Collèges publics :

- Effectifs prévisionnels 2023/2024 : 22 356 (chiffres Éducation nationale juin 2023)
  - Pour mémoire, effectifs 2022/2023 : 22 124

#### Collèges privés :

- Effectifs prévisionnels 2023/2024 : 21 203 (chiffres Direction Enseignement Catholique (DDEC) juin 2023)
  - Pour mémoire, effectifs 2022/2023 : 21 144

### Budget :

En 2022, les dépenses du Département en faveur de l'éducation se sont élevées à plus de 42 M€, soit un montant de 984 € par collégien.

La collectivité a par ailleurs maintenu son effort d'investissement en direction des collèges. C'est ainsi que plus de 14 M€ ont été consacrés aux travaux et près de 2,3 M€ aux équipements mobiliers et informatiques des collèges publics.

De plus, à la suite de la crise sanitaire, le Département a souhaité accentuer son aide au développement des accès et outils numériques pour l'ensemble des établissements. Ainsi, au cours de l'année 2022/2023, les 92 collèges publics et privés ont été dotés chacun de deux classes mobiles pour un montant de 915 K€.

S'agissant du fonctionnement, le Département verse aux collèges une dotation annuelle de fonctionnement qui s'est élevée à 17,7 M€ en 2022 (4,2 M€ pour les collèges publics et 13,5 M€ pour les collèges privés).

De plus, en 2022, une dotation exceptionnelle de 400 K€ a été versée aux collèges publics afin de les aider à faire face à la hausse des coûts de l'énergie.

Le Département rembourse également à tous les établissements la location des équipements sportifs, ce qui a représenté 1,3 M€ en 2022.

Par ailleurs, environ 550 agents (cuisiniers, agents d'entretien ...), tous statuts confondus (titulaires, non titulaires, stagiaires, contrats aidés) œuvrent chaque jour pour offrir un cadre de travail harmonieux aux élèves.

Le Département s'attache également à répondre favorablement aux demandes de remplacement émanant des collèges. Concrètement, une enveloppe budgétaire a été réservée à cet effet. Ainsi, la DEJS (Direction Éducation Jeunesse et Sports) a apporté son soutien aux différentes équipes quand cela s'avérait nécessaire (passage du temps de travail de certains contrats aidés à 100 %, augmentation de la présence des contractuels via des heures supplémentaires, postes en renfort, etc...). A noter, cependant, que ces renforts n'ont pas vocation à perdurer.

Enfin, suite aux retours positifs des renforts apportés par le biais d'associations intermédiaires sur Angers et Cholet à hauteur de quelques heures par jour de mise à disposition de personnel, ce soutien a été développé sur la totalité du territoire, pour apporter un appui à certaines équipes.

Pour ce faire, la DEJS a lancé un marché réservé pour l'année scolaire 2022-2023 pour un montant total de 170 K€, qui a abouti à la signature d'un engagement avec un groupement de 14 associations intermédiaires réparties sur l'ensemble du territoire, dont Tremplin Travail en tant que mandataire.

### Le transport des élèves en situation de handicap :

Le Département assume la charge du transport des élèves en situation de handicap. A ce titre, ce sont 665 élèves qui ont bénéficié de ce service en 2022/2023 grâce à la mise en place de 199 circuits spécifiques et le versement de près de 177 allocations. Ces circuits dédiés représentent une dépense de près de 2,8 M€.

### Les Chiffres clés 2022-2023 :

- Un budget global de plus de **42,7 M€** dont 18,5 M€ de travaux et d'équipements
- **1,1 M€** engagés pour les remplacements des personnels techniques des collèges et renforts dans les collèges par an
- Développement de la Plateforme « Approlocal » en lien avec la Chambre d'Agriculture auprès des collèges au cours de l'année scolaire 2022-2023 (**16,4 % de produits achetés via Approlocal**)
- **11% de produits locaux** achetés par les collèges via des circuits hors Approlocal (produits de la région Pays de la Loire et du département de Maine-et-Loire)
- Déploiement du logiciel de gestion Easilys dans l'ensemble des collèges, avec une formation à son utilisation dispensée auprès des équipes de cuisine et des gestionnaires
- Une vingtaine d'établissements a pu bénéficier de renforts RH par le biais d'associations intermédiaires
- Lancement d'un marché d'achat de matériels d'entretien des collèges lancé pour 3 ans (2023-2025), d'un montant total de **528 K€**
- Budget annuel de **40 K€** dédié à l'achat d'équipements de protection individuelle
- **126 points prévention** réalisés auprès des collèges sur l'année scolaire 2022-2023
- **20 rencontres de dialogue de gestion** avec les collèges publics
- **184 classes mobiles** distribuées dans les établissements
- **32 collèges publics centralisés** informatiquement à ce jour, dont **19 en 2022**
- **4 335 PC** installés et maintenus dans les collèges centralisés (y compris les classes mobiles)



Installation de nouveaux ordinateurs au Collège du Val d'Oudon en juillet 2023  
© Département 49

## **Synthèse des opérations immobilières en cours et à venir :**

**10 opérations sur des collèges sont actuellement en cours pour un montant cumulé d'environ 78 M€.** Ces opérations et leurs états d'avancement sont les suivants :

### **Collège Jean Zay – Montreuil-Juigné / Extension, restructuration et rénovation**

- Juillet 2023 : livraison de la demi-pension rénovée et restructurée
- Décembre 2023 : démarrage programmation
- Deuxième trimestre 2024 : Fin de la programmation et lancement de la consultation pour la sélection équipe de maîtrise d'œuvre
- Fin 2025 : sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- 2026 : démarrage des travaux
- 2027 : livraison

### **Collège Molière – Beaufort-en-Vallée / Extension et restructuration**

- Rentrée 2023 : mise à disposition de l'établissement restructuré ; il reste encore certains travaux à finaliser d'ici à la fin des congés de Toussaint (aménagement extérieurs)

### **Collège Calypso – Montreuil-Bellay / Rénovation de la demi-pension**

- Fin mai 2023 : démarrage des travaux de la phase congés été
- Rentrée 2023 : mise à disposition de la demi-pension, suite du chantier de la phase été et poursuite des travaux restant dans une zone confinée
- Rentrée congés hiver 2024 : fin des travaux et livraison

### **Collège Les Fontaines – Thouarcé / Extension pérenne en remplacement préfabriqués existants**

- Juillet 2023 : sélection des entreprises de travaux
- Août/septembre 2023 : préparation de chantier
- Octobre 2023 : démarrage des travaux
- Fin 2024 : livraison

### **Collège Jean Lurçat – Angers / Reconstruction demi-pension, vie scolaire et restructuration accès**

- Juillet 2023 : équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée à l'issue du deuxième jury de concours
- Septembre 2023 : démarrage des études de maîtrise d'œuvre
- Courant 2024 : consultation des entreprises et début des travaux organisés en différentes phases
- Rentrée scolaire 2026 : livraison

### **Collège – Beaupréau / Construction nouveau collège avec concertation citoyenne**

- Septembre 2023 : jury 1 du processus de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre par concours
- Début 2024 : jury 2 permettant la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre - démarrage des études maîtrise d'œuvre
- 2025 : démarrage des travaux

- Rentrée scolaire 2027 : livraison

### **Collège Jean Rostand – Trélazé / Extension, restructuration et rénovation**

- Septembre 2023 : finalisation programmation
- Fin d'année 2023 : lancement consultation pour sélection de maîtrise d'œuvre fin 2024
- Fin 2025 - début 2026 : démarrage des travaux
- Rentrée scolaire 2028 : livraison

### **Collège Jean Vilar – Angers / Extension, restructuration et rénovation (opération liée à celle de la Maison départementale des solidarités (MDS) Angers Sud)**

- Septembre 2023 : en cours de programmation pour une finalisation à la fin de l'année
- Début 2024 : sélection des candidats en vue du choix équipe de maîtrise d'œuvre pour septembre
- Fin 2025 : démarrage des travaux
- 2028 : livraison progressive suivant phasage

Dans l'attente de l'opération et face à l'urgence du traitement des problèmes de certaines toitures, des travaux de rénovations de certaines d'entre elles seront réalisés en amont.

### **Collège Joachim du Bellay - Cholet / Extension, restructuration et rénovation**

- Septembre 2023 : en cours de sélection des candidats (procédure concurrentielle avec négociation) en vue du choix équipe de maîtrise d'œuvre pour mi-novembre
- Début 2024 : démarrage des études de maîtrise d'œuvre
- Premier trimestre 2025 : démarrage des travaux
- 2027 : livraison progressive suivant phasage

Dans l'attente de l'opération et face à l'urgence du traitement des problèmes de certaines toitures, des travaux de rénovations de certaines d'entre elles ont été réalisés cet été.

### **Collège Val d'Oudon - Le Lion-d'Angers / Extension, restructuration et rénovation**

- Septembre 2023 : démarrage programmation
- Premier trimestre 2024 : fin programmation et lancement consultation pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Fin 2024 : sélection de l'équipe maîtrise d'œuvre
- Fin 2025 : démarrage des travaux
- Fin 2026 - début 2027 : livraison

## **Les travaux réalisés dans les collèges en 2023, et notamment dans ceux visités le jour de la rentrée scolaire :**

**Nombre d'opérations de travaux inscrits en 2023 : 24**

Quelques exemples de travaux engagés :

- Travaux de réfection des services de sécurité incendie des collèges Jacques Prévert, Vallée du Lys, Pierre et Marie Curie, François Truffaut et Porte d'Anjou ;
- Travaux de peinture divers et de valorisation des façades ;
- Travaux de réfection de sols ;
- Réfection de toitures (Cité scolaire Jean Renoir, collège Philippe Cousteau).

**Montant total des travaux engagés au 28/08/2023 : 828 444,34€**

**Nombre de travaux programmés inscrit en 2023 : 69**

Quelques exemples de travaux programmés :

- Création d'une préparation froide et hotte de la plonge (Collège Janequin) ;
- Aménagement CDI et salle des professeurs (Collège Félix Landreau) ;
- Extension du préau (Collège Saint Exupéry) ;
- Changements de menuiseries extérieures (Collège Debussy).

**Montant total des travaux programmés inscrits en 2023: 2,048 M€**

**Collège Trémolières à Cholet :**

- Modifications des sanitaires garçons ;
- Mise en place de flashes lumineux dans les sanitaires filles et garçons ;
- Projet PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) finalisé.

**Collège Jean Monnet à Angers :**

- Mise en conformité du site pour ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé), pour un montant de 145 K€ HT ;
- Création d'une rampe d'accès sur le parvis ;
- Travaux dans les vestiaires de sport avec création d'une douche adaptée dans les espaces fille et garçon ;
- Travaux dans les sanitaires ;
- Sécurisation des escaliers et des cheminements ;
- Amélioration esthétique de certaines salles : reprise des peintures (travaux répartis sur plusieurs années) 7 700 € TTC ;
- Aménagements dans la cour : Plantation d'arbres avec banquette d'assise bois pour un montant de 10 K€, mise en place de trois kiosques bois pour un montant de 20 000 € et création d'un gradin de verdure pour un montant de 35 K€;
- Plantation de 10 000 bulbes naturalisables dans la prairie éco-pâturée pour un montant total 6 K€.

**Équipements de cuisine :**

Afin de renouveler et d'acquérir de nouveaux équipements pour accompagner les chefs de cuisine dans leurs nouvelles pratiques, des achats sont réalisés chaque année. Ils concernent des équipements de chaud (fours, sauteuses, friteuses, armoires de maintien au chaud), de froid (cellules de refroidissement principalement) et de lavages (lave-batterie, lave-vaisselle).

En 2022, 275 K€ ont été investis pour ces équipements dans différents collèges. En 2023, ces investissements devraient représenter près de 370 K€.

### **Synthèse du plan de maîtrise des énergies dans les collèges :**

**Le Département a engagé un plan de maîtrise des énergies ambitieux sur la période 2022-2028.** Ce plan comporte trois volets que sont la maîtrise des consommations d'énergie, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, et l'optimisation des dépenses. Dès 2022, de nombreuses actions ont été engagées, nouvelles pour certaines, et dans la continuité d'actions engagées par le passé pour d'autres. C'est ainsi que les déclarations réglementaires au titre du dispositif Eco Energie Tertiaire ont été réalisées (les 50 collèges y étant assujettis). Plusieurs chaufferies ont également été rénovées, des travaux importants ont été engagés pour l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments et des actions de sensibilisation auprès des collèges ont été réalisées. Des financements ont été sollicités sur une majorité des travaux réalisés.

En 2023, le plan de maîtrise des énergies poursuit sa montée en puissance sur ses trois volets. Outre les travaux sur les chaufferies et sur l'enveloppe des bâtiments, des mises en place ou optimisations de systèmes de Gestion techniques des Bâtiments ont été engagées. En outre, une forte accélération des réflexions en matière d'énergie renouvelable est à noter : étude de potentiel solaire en autoconsommation pour les 50 collèges ; études de faisabilité géothermie sur deux nouveaux collèges. Les collèges ont bénéficié d'une proposition de regroupement aux achats du SIEMML en matière d'électricité. Une dizaine d'établissements a choisi d'y adhérer à compter de 2024. Enfin, le volet sobriété avec notamment un travail autour des Défis Energie dans les collèges (cinq à six collèges par an) a conduit à de très bons résultats (économies de l'ordre de 10 à 15 % en chauffage et 5 à 10 % en électricité) dans les établissements engagés.

### **Éléments clefs en lien avec la maîtrise de l'énergie :**

- 40 M€ dédiés au plan de maîtrise des énergies (dont environ 30 M€ pour l'amélioration énergétique des collèges) sur la période 2022-2028
- 3 M€ engagés en 2022 sur les collèges (augmentation de 25% du budget par rapport à 2021)
- 3,2 M€ de crédits envisagés en 2023
- 4 chaufferies rénovées en 2022 (dont une par une solution de géothermie) dans les collèges Jean Racine à Saint-Georges-sur-Loire, Paul Eluard à Gennes, Jean Vilar à Angers et Yolande d'Anjou à Saumur
- 5 collèges ayant bénéficié de travaux sur leur enveloppe (menuiseries et/ou isolation thermique) : collège Jean Monnet à Angers, collège Rabelais à Angers, collège Georges Gironde à Segré, collège Jean Racine à Saint-Georges-sur-Loire, collège Camille Claudel au Louroux-Béconnais
- 6 collèges engagés dans des Défis Energie, ayant pour cible les usages énergétiques des bâtiments : collège François Truffaut à Longué-Jumelles, Trémolières à Cholet, Camille Claudel au Louroux-Béconnais, Philippe Cousteau à Ombree d'Anjou, Saint-Joseph (collège privé) à Longué-Jumelles, et Immaculée conception (privé) à Angers
- 3 collèges (hors PPI) engagés dans des démarches globales d'amélioration énergétique sur la période 2023-2025 : (Maryse Bastié à Ingrandes, Georges Gironde à Segré et Philippe Cousteau à Ombree d'Anjou). Une planification des opérations en cours de réalisation, en regard des objectifs Décret Tertiaire affinés établissement par établissement

- Un partenariat fort CD49/SIEMML pour le déploiement de la chaleur renouvelable en Maine-et-Loire (installations dédiées et projets de réseaux de chaleur dans plusieurs communes)

### **Dépenses énergétiques des collèges :**

- Montant des dépenses énergétiques 2022 des 50 collèges : environ 3,3 M€ ;
- DGF viabilisation 2022 : 1,8 M€ (+400 K€ d'aides exceptionnelles) ;
- Montant des dépenses énergétiques 2023 des 50 collèges : environ 5,6 M€ ;
- DGF viabilisation 2023 : 2,1 M€ (+1,2 M€ votés en budget supplémentaire et répartis à l'ensemble des établissements ; une proposition d'aide complémentaire en décision modificative sera présentée aux élus, ciblée sur certains établissements présentant des difficultés financières).

### **Le soutien à l'enseignement catholique :**

#### **L'accompagnement de l'Enseignement catholique par le Département :**

- Effectifs prévisionnels 2023/2024 : 21 203 (chiffres DDEC juin 2023)
  - 2022/2023: 21 144
  - 2021/2022 : 21 173

#### **Soutien financier du Département à l'enseignement catholique en 2023 :**

Aux termes de la loi, les Départements sont tenus de prendre en charge les dépenses de fonctionnement des collèges privés dans les mêmes conditions que celles des collèges publics. A ce titre, deux forfaits correspondant aux charges de fonctionnement et aux dépenses des personnels non enseignants afférentes à l'externat sont alloués chaque année aux collèges privés.

**Ainsi pour 2023, 6 103 117 € ont été inscrits au titre du forfait externat « matériel » et 8 138 054 € pour le forfait externat « personnel » auxquels s'ajoutent des aides complémentaires pour les équipements sportifs (660 K€), le numérique (457 489 €) et collège en actions (173 K€).**

#### **Aides au financement des projets immobiliers des collèges privés :**

En 2020, alors qu'un coup d'accélérateur est donné aux investissements dans les collèges publics, le Département a décidé de relancer l'aide à l'investissement pour les collèges privés (dite loi « Falloux »), suspendue depuis 2016, pour offrir à notre jeunesse les meilleures conditions de vie et d'études, en tout lieu du territoire, quel que soit son établissement d'appartenance.

**Aussi, une autorisation de programme se montant à 300 KF a été votée à cet effet au budget primitif 2021, et reconduit en 2022. Cette enveloppe annuelle a été portée à 600 K€ lors du vote du budget en février dernier. Pour 2023, 600 K€ de crédits de paiements ont donc été inscrits.**

Cette année, treize dossiers ont fait l'objet d'une instruction croisée avec les services diocésains, en tenant compte des différents éléments, dans le règlement adopté en décembre 2020, qui fixe des critères pour exercer un choix entre plusieurs propositions et encadrer les financements départementaux. Ce règlement a été modifié en février dernier afin de prendre en compte les travaux portant sur le réaménagement des infrastructures numériques.

La Commission de la Réussite éducative et sportive réunie le 7 mars dernier a émis un avis favorable sur la répartition des aides pour une somme globale de 600 K€. Cette dernière a été présentée au vote de la Commission permanente le 25 mai dernier.

## Le plan numérique :

Le plan numérique actuel (2017-2024) prévoit l'attribution, une année sur deux, d'une dotation en PC et l'année suivante d'une enveloppe destinée à l'achat de matériels divers, les commandes étant gérées par le Département. En plus de ces équipements classiques, les collèges ont pu bénéficier, l'année dernière, de 32 équipements mobiles (tablettes ou ordinateurs portables).

## Des actions éducatives riches :



## L'offre éducative départementale :

Enrichie chaque année scolaire pour les collégiens et enseignants, elle contribue à préparer les collégiens d'aujourd'hui à être des citoyens responsables et conscients des grands enjeux de société, grâce à des modules spécifiques.

Cinq thématiques guident l'élaboration de l'offre éducative pour la rentrée scolaire 2023 :

- La lutte contre le harcèlement scolaire ;
- L'accompagnement de la réussite éducative ;
- L'éducation aux choix professionnels ;
- L'engagement dans le sport / les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ;
- La culture et les arts / l'écologie et la biodiversité.

Au total, cette offre propose 35 actions éducatives pour environ 650 classes.

L'inscription (sur le site internet du Département) est entièrement gratuite et la prise en charge des transports a été élargie pour assurer un accès équitable à tous les collèges du territoire et aider à faire face aux augmentations de coûts de transport.

Les inscriptions à l'offre éducative de l'année scolaire 2023/2024 sont ouvertes jusqu'au 17 septembre 2023.

## Lutte contre le harcèlement scolaire :

Pour la seconde année le Département organise plusieurs actions de prévention et de sensibilisation dans l'offre éducative du Département : « **Entrons dans le jeu pour sortir du harcèlement** » autour d'un escape game. Une formation est aussi renouvelée pour l'ensemble des professionnels des collèges avec une **conférence en ligne sur la compréhension des phénomènes de harcèlement/cyber harcèlement et la présentation d'une « boîte à outils » d'actions.**

Cette rentrée sera également marquée par la distribution aux nouveaux collégiens de 6<sup>e</sup> de la **règle** affichant le numéro d'écoute « 3020 » qui, à portée de main, leur rappellera que des moyens existent pour libérer la parole et se défendre contre le harcèlement.

Les actions sur **l'utilisation des réseaux sociaux** sont renforcées avec des projets sur les thèmes de la désinformation, de la modération, et une représentation théâtrale sur le sujet « Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ? »...



Intervention d'une association dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement en novembre 2022  
© Département 49

### **L'engagement dans le sport - les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 :**

Cette année scolaire 2023-2024 va être traversée par de nombreux événements liés aux jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024. Le Département est pleinement engagé dans cette dynamique Olympique avec une politique sportive renforcée et diversifiée depuis plus de 3 ans. Les collégiens se voient proposer une offre éducative sportive importante mêlant découvertes et pratique. Les sportifs de la Team Anjou 2024 sont très impliqués dans cette nouvelle offre et vont aller à la rencontre des collégiens tout au long de l'année

### **Action contre la précarité menstruelle au collège :**

Depuis 2021, le Département s'est investi dans cette action en faveur des jeunes filles au collège. Le choix s'est porté vers des protections menstruelles réutilisables pour agir concrètement sur les aspects économiques et écologiques.

**Unaniment apprécié, ce dispositif est renouvelé et étendu cette nouvelle année scolaire : de 35 collèges privés et publics supplémentaires à 52.**

### **Soutien des actions en faveur de la réussite scolaire :**

Cette action est menée en élargissant les objectifs de **l'appel à projets éducatifs auprès des associations et centres sociaux culturels du département**. Des projets nouveaux seront mis en place sur le territoire à partir de cette rentrée. 31 dossiers ont été déposés.

Le dispositif de « **médiation sociale scolaire** », outil novateur contribuant à l'amélioration du climat scolaire et de la réussite scolaire, a démarré en 2022 pour 3 années scolaires, dans 7 collèges de zone prioritaire du Maine-et-Loire (Joachim du Bellay à Cholet ; Lurçat, Mermoz, Montaigne et Vilar à Angers, Rostand à Trélazé et Mendès France à Saumur).

### **« 1, 2, 3 : projets ! », un concours d'initiatives collégiennes :**

Depuis 2019, le concours « 1, 2, 3 : projets ! » récompense chaque année, via un scrutin participatif, 10 groupes de collégiens qui s'engagent dans leur établissement. 16 dossiers ont été transmis par les collèges en 2022/2023. **Il est bien entendu reconduit en cette année scolaire 2023/2024 sur la thématique de la crise climatique.**

#### **Contact presse :**

Fabrice Gasdon, [f.gasdon@maine-et-loire.fr](mailto:f.gasdon@maine-et-loire.fr) Tél. : 02 41 81 48 12/ 06 07 37 85 18